APPAIRE Nº 12

APPROBATION des travaux effectués au point d'acostage de Saint-Denis

Ma MONDON, Secrétaire de séance donne lecture du rapport.

Messieurs.

Vu le danger que représentait pour le public l'embarcadère récemment aménagé au Barachois et dont une partie a été gravement endommagée par un oyclone il y avait lieu d'envisager la remise en état de cet ouvrage.

Les travaux effectués en 1961, par l'Entreprise A. MARCELLIN consistaier dans la démolition des quatre travées d'extrémité et la remise en état du tablier et les finitions pour le prixfoffaitaire de 300.000 francs qui seront payés sur les crédits du FIDOM.

Je vous demande, Messieurs, de bien vouloir approuver ces travaux pour la somme forfaitaire demandée par l'Entreprise A. MARCELLIN.

Le Maire, Signés Cabriel MACE,

Adopté à l'unanimité.

De approuve

Ple Prefet et fon de Le sécutions et en er